



Montréal, 12 Novembre 2010

**Monsieur Hubert Gagné**

Chargé de projets  
Direction des évaluations environnementales- Projets en milieu terrestre  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs  
675 René-Lévesque Est, 6ème étage, boîte 83  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet :** Addenda au résumé de l'étude d'impact sur l'environnement du projet de parc éolien de Saint-Valentin

Monsieur Gagné,

Au nom de Venterre NRG, nous vous remettons une mise-à-jour du projet du parc éolien de Saint-Valentin depuis la parution du résumé de l'étude d'impact sur l'environnement. Voici un sommaire des principaux changements apportés à cette étape du développement :

Nombre d'éoliennes :

Le projet comprend 25 éoliennes. Cependant, 28 positions sont présentées et étudiées dans le cadre de la présente étude d'impact sur l'environnement. Ainsi, le projet compte 3 positions alternatives.

Puissance installée:

Venterre a récemment obtenu l'approbation d'Hydro-Québec Distribution afin de substituer 6 éoliennes de puissance 2 MW par des éoliennes de puissance 2,3 MW. La puissance installée prévue du projet est de 51,8 MW.

Municipalités régionales de comté concernées et leurs infrastructures:

*MRC du Haut-Richelieu*

Seront construits ; 25 éoliennes, chemins d'accès aux éoliennes, réseau collecteur sous-terrain, un mât météorologique et le poste de raccordement au réseau d'Hydro-Québec TransEnergie.

*MRC des Jardins-de-Napierville*

Sera construit; section de chemin d'accès aux éoliennes d'une longueur d'approximativement 1 kilomètre.

# VENTERRE

## Municipalités concernées et leurs infrastructures:

### *Saint-Valentin*

Seront construits; possibilité de 24 éoliennes<sup>1</sup>, chemins d'accès et réseau collecteur sous-terrain, poste de raccordement.

### *Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix*

Seront construits; possibilité de 4 éoliennes<sup>1</sup>, chemins d'accès et réseau collecteur sous-terrain.

### *Saint-Cyprien-de-Napierville*

Sera construit; section de chemin d'accès aux éoliennes d'une longueur d'approximativement 1 kilomètre.

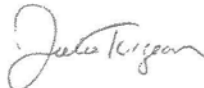
Veillez trouver également une carte mise à jour présentant les infrastructures du projet.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute information additionnelle.

Veillez accepter, Monsieur Gagné, nos salutations distinguées.



Simon Bélanger  
Développement éolien  
Venterre NRG, représentant de  
TransAlta  
514-567-0342

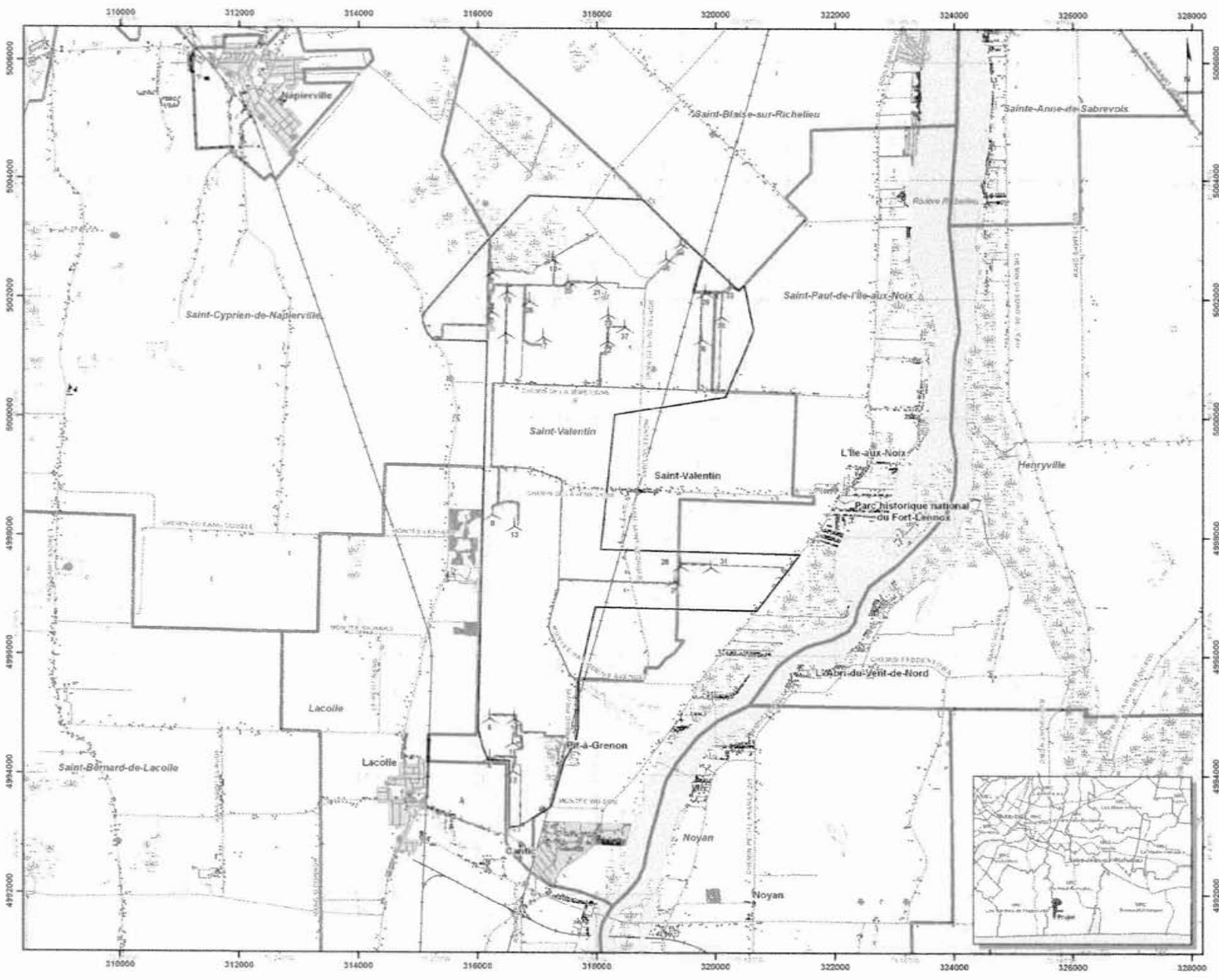


Julie Turgeon  
Développement éolien  
Venterre NRG, représentant de TransAlta  
514-567-0051

c.c. Madame Louise Bourdages, Conseillère en communication pour le Bureau d'audiences publiques sur environnement.

---

<sup>1</sup> Considérant un maximum de 25 éoliennes en combinant les éoliennes des municipalités de Saint-Valentin et de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix



- Légende**
- Éléments du projet**
- ▭ Domaine du projet
  - Éolienne (25)
  - ⊙ Mit de mesure de vent
  - ▭ Poste de transformation
  - ▬ Chemin d'accès permanent
  - ▬ Chemin d'accès temporaire
  - ▬ Réseau collectif souterrain
- Autres éléments**
- ▭ Habitation
  - ▭ Autre bâtiment
  - ⊙ Système de radio-communication
  - ⊙ Cimetière
  - Ligne électrique
  - ▬ Autoroute
  - ▬ Route nationale pavée
  - ▬ Route
  - ▬ Rivier ou chemin
  - ▬ Chemin non carrossable
  - ▬ Chemin de fer
  - ▬ Cours d'eau
  - ▬ Cours d'eau intermittent
  - ▬ Courbe de niveau (intervalle: 10 m)
  - ▭ Limite municipale
  - ▭ Agglomération
  - ▭ Gravier
  - ▭ Masse herbe
  - ▬ Plan d'eau



# VENTERRE

## Parc éolien de Saint-Valentin

CONFIGURATION DU PROJET



GL Global Location

Projet de loi C-58 (2014)  
 Loi sur l'accès à l'information, 1985  
 25 octobre 2010

Projet de loi C-58 (2014)  
 Loi sur l'accès à l'information, 1985  
 25 octobre 2010

Projet de loi C-58 (2014)  
 Loi sur l'accès à l'information, 1985  
 25 octobre 2010